RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 10475

Numéro SIREN: 382 651 370

Nom ou dénomination : LE RAMUS

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 78813



20220788132020

DATE DEPOT: 07/07/2022

N° DE DEPOT: 78813

N° GESTION: 1991B10475

Nº SIREN: 382651370

DENOMINATION: LE RAMUS

ADRESSE: 4 ave du Père Lachaise 75020 Paris

MILLESIME: 2020



LE RAMUS

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros Siège social: 4 AVENUE DU PERE LACHAISE

> 75020 PARIS **R.C.S**: B382651370

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 04/01/2021 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/09/2020 faisant ressortir un bénéfice de 23 227,71 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 357 976,18 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 381 203,89 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 381 203,89 Euros, de la façon suivante :

• Au report à nouveau pour un montant de 381 203,89 Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme La gérance

LE RAMUS

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros Siège social: 4 AVENUE DU PERE LACHAISE

> 75020 PARIS R.C.S: B382651370

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/09/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 290 259,45 Euros contre 433638 Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de vente de produits finis.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 284 478,34 Euros pour l'exercice, contre 376398 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 75 829,15 Euros au 30/09/2020 contre 74 839 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 5 482,49 Euros au 30/09/2020 contre 6163 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 81 477,56 Euros au 30/09/2020 contre 122 680 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 17 535,33 Euros au 30/09/2020 et 32 656 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 37 733,28 Euros au 30/09/2020 contre 38 489 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 562,16 Euros, contre 278 Euros pour l'exercice précédent. Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 7 464,56 Euros au 30/09/2020, contre -367 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 23 227,71 Euros contre un bénéfice de 46 190 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2020 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan:

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 621 854,54 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 482 452,46 Euros, soit un montant net de 139 402,08 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 172 076 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 2 702,74 Euros, contre 3 931 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 333 752,83 Euros, contre 305 371 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 420 244,64 Euros, contre 397 017 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 56 664,26 Euros contre 85 350 Euros l'année précédente.

Compte de résultat:

Les produits d'exploitation ressortent à 303 495,33 Euros au 30/09/2020, contre 434 350 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 19 016,99 Euros, contre 57 952 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 30/09/2020 fait ressortir un bénéfice de 23 227,71 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hanteur de 357 976,18 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 381 203,89 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

• Au report à nouveau pour un montant de 381 203,89 Euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS Le 15/12/2020

La gérance

Nº 2065-SD

2021

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

12 Rue de Florence 75008 PARIS_____

Examen de conformité

fiscale (ECF)

Viseur conventionné

prestataire ;

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

OGA/OMGA

Tél:

01.42.93.94.10

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

31122020

Qualité et nom du signataire: Gérant

Lieu:

de

PARIS

AREZKI HAMMOUDI

Date:

Signature.

區口

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPOT SUR LES SOCIETES

Formulaire obligatoi**re** (art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2021

H RÉPARTITION DES	PRODUITS DES ACTIONS	ET PARTS S	OCIALES, A	INSI QUE DES F	REVENUS A	SSIMILÉS	DIST	RIBUÉS				
Montant global brut des distribu	rtions (1) payées par la société e	elle-même a		payées par un ét	ablissement ch	argė du servic	e des	titres b				
Montant des distributions corre	spondant à des rémunérations	ou avantages	dont la société	ne désigne pas le	(les) bénéfici	aire (s) (2)	c					
Montant des prêts, avances opersonnes interposées	ou acomptes consentis aux	associés, actio	nnaires et po	rteurs de parts, s	oit directeme	nt, soit par	d	-				
							е					
Montant des distributions autres que celles visées en							f					
(a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g					
	Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI « // // // // // // // // // // // // /											
Montant des revenus distribués	éligibles à l'abattement de 40	% prévu au 2° o	du 3 de l'article	158 du CGI ↔			i					
Montant des revenus distribués	non éligibles à l'abattement de	e 40% prévu au	2° du 3 de l'ar	ticle 158 du CGI			1					
Montant des revenus répartis 6	·					Total (a	à h)					
I RÉMUNÉRATIONS	NETTES VERSÉES AUX M	EMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (si ce	e cadre est insu	ffisant, joindre	un ét	at du même	modéle)			
Nom, prénoms, domicile et qualit	é (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):	Pour les SARL	chaque associ	ées, au cours de la ié, gérant ou non, onts forfaitaires de frai	désigné col.1,	à titre de trai	temer	ıts, émolum	ents, indemnité			
* SARL, tous les associés;					Montant	des sommes	versé	es:				
* SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en * SEP et sté de copropriétair gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque essocié en toute propriété	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement			autres que	nis professionnel ceux visés dans onnes 5 et 6			
	,	ou en usufruit.		proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursemen			
	- 1	2	3	4	5	6		7	8			
Arezki HAMMOUDI Gérant		5	2019	9 441				ı				
84 rue des Rondeaux 7502	0 PARIS				ļ. <u></u>	<u> </u>			<u> </u>			
Arezki HAMMOUDI Gérant		5	2020	28 323								
84 rue des Rondeaux 7502	0 PARIS	ļ	 	·		 		<u> </u>				
		-				i		"				
		 	 		 	 -		!	 			
<u> </u>		†										
		-			<u> </u>		_					
		1		}]			' 				
]				<u> </u>						
J DIVERS												
* NOM ET ADRESSE DU PRO	PRIETAIRE DU FONDS (en c	cas de gérance l	libre)									
* ADRESSES DES AUTRES E	TARLISSEMENTS (si ce cadre	et insufficant in	indre un état du	måme modèle\								
ADMEGGEG DEG ACTIVES E	TABLIOOLINEITTO (at ca cadia	est insumatit, jo	indie dir etat do	meme modele,				_				
	•											
. K CADRE NE CONCEI	RNANT QUE LES ENTREP	RISES PLAC	ÉES SOUS L	E RÉGIME SIMP	LIFIÉ D'IMF	OSITION						
	REMUNÉRATIONS				-VALUES A L		E IM	POSÉES A	15%			
Montant brut des salaires, abstra-		es dans les		MVLT restant à re								
DSN et versées aux apprentis sous	s contrat et aux handicapés (a)			MVLT imputée su	r les PVLT de	l'exercice						
	ercíce											

MVLT restant à reporter

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

2021	Détermination et suivi des charges fi capacités de déduction inemployées						(////////
	ire par les sociétés indépendantes non membres d'un grou nme si elles étaient imposées séparément)	ipe fisca	l et par les sociétés m	nembres d'un groupe	fiscal pour	la déter	mination de leur
I – Monta	nt de charges financières nettes non admises en dédu	iction a	u titre de l'exercice				
A- Rěgles	s de droit commun						
Charg	es financières nettes de l'exercice					а	
EBITC	DA fiscal de l'exercice					b	
(monta	on de charges financiéres nettes non admises en déductio ant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)					(c-1)	
déduc	on de charges financières nettes non admises en déductio tion de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises au	utonome	s):(c-1) - 75 % x (c-1)	application du comp	lément de	(c-2)	
B- Clause	e de sauvegarde en faveur des entreprises membres d	un grou	upe consolidé			т т	
Ratio	fonds propres/actifs de l'entreprise en %		<u> </u>			d	
Ratio	fonds propres/actifs du groupe consolidé en %					e	
Si (d) nettes		f					
C- Régles	applicables aux situations de sous-capitalisation						
plafon	on de charges financières nettes de l'exercice non admise id de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées a s d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois e	uprés d'	entreprises non liées	mier ou		g	
plafon	on de charges financiéres nettes de l'exercice non admise id de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes cont lant une fois et demie les fonds propres				,	h	
II – Suivi	des charges financières nettes non admises en déduc	tion et e	des capacités de déc	duction Inemployée	es en report	- :	
A- Suivi c	les charges financières nettes en report						
la frac	de charges financières nettes restant à imputer à l'ouver tion d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 21 er exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	ture de 2 du C	l'exercice (y compris GI, non imputé à la	le solde de clôture du		i	
Monta	ant des charges financières nettes en report transférées				`	(i bis)	
Dont r	nontant des charges financières nettes transférées de ple	in droit (art.209-II-2 du CGI)	•	 	(i ter)	
Nomb	re d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert d	le plein (droit (2)	,		(i quater)	
	ant de charges financières nettes en report imputé au titre					j	
	on de charges financiéres nettes non admises en déductio - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	n au titr	e de l'exercice et repo	rtables:		ƙ	
Stock	de charges financières nettes restant à imputer à la clôtur	e de l'ex	ercice (i) - (j) + (k)			1	
B- Sulví o	des capacités de déduction inemployées en report			:			
			Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités déduction employées titre de l'exercice	n au	Stock à la clôture de l'exercice
Capac	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					
Capac	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					
Capad	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	0			 		
Capa	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	Þ			<u> </u>		
Capa	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			 		
Capa	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r					

⁽¹⁾ Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)
(2) Indiquer, aux un fevillet séparé: l'identification, opération par opération du nom de la société let eon n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés impos

Total

2021

(À sauscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

BILAN SIMPLIFIÉ

		CART IF PAMIS							Néant □ *		
1	Désignation de l'entreprise SARL LE RAMUS Adverse de l'entreprise 4 avenue du Père Lachaige 75020 PARIS										
	Adresse de l'entreprise 4 avenue du Père Lachaise 75020 PARIS										
ı	SIRET 3 8 2 6 5 1 3 7 0 0 0 0 1 9										
Du	Durée de l'exercice en nombre de mois * [1,2] Durée de l'exercice précédent * [1,2]										
Γ			Exercice N clos le [3 10 0 19 2 10 12 10]								
┢		ACTIF	-	Brut		Am	ortissements-Provisio	ons	Net		
┢		Fonds commercial *	010	214	953	012	2 85 371		129 582		
155	Immobilisations incorporelles	Autres*	014			016					
MOB	Immobilisations corpo		028	403	427	030	397 081		6 346		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations finan-		3 475								
¥		Total I (5)	044	621	855	048	482 452	:	139 402		
\vdash	☑ Matières première	es, approvisionnements, en cours de production *	050	2 '	703	052			2 703		
	Matières première Marchandises *		060			062					
IAN EN		versés sur commandes	064	4	120	066			4 120		
ACTIF CIRCULANT	Créances Clien	ts et comptes rattachés *	068		-	070			,		
É	(2)	es * (3)	072	15	910	074			15 910		
¥	Valeurs mobilières de	placement	080	37	227	082			37 227		
	Disponibilités		084	276	496	086			276 496		
	Charges constatées d'	avance *	092	1 (051	094			. 1 051		
				337 507							
		482 452	:	476 909							
Γ		PASSIF							Exercice N NET		
Γ	Capital social ou indiv	iduel *					`	120	7 622		
	Écarts de réévaluation	1			,			124			
S	Réserve légale							126	762		
ROPRES	Réserves réglementée	es *						130			
Ν	Autres réserves (dont	réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vi	ivant	s*		131)	132	30 656		
CAPITAUX	Report à nouveau							134	357 976		
٥	Résultat de l'exercice							136	23 228		
	Provisions réglemente	ées						140			
L				,			· Total I	142	420 245		
Ŀ	Provisions pour risques						Total II	154			
=	Emprunts et dettes as			·				156	51		
DETTES (4)		reçus sur commandes en cours						164			
DET	Fournisseurs et comp						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	166	27 367		
_		omptes courants d'associés de l'exercice N :				169	5 502)	172	29 247		
	Produits constatés d'a	vance						174	50.004		
L	<u> </u>	Total III	176	56 664							
_	Dont immobilisat	néral (I + II + III)	180	476 909							
SiS.	(1) d'un an	123	(4)	<u> </u>			lisations acquises	195	4 825		
RENVOIS	(2) Dont créances à p	lisations acquises clce * mmobilisations	182 184	4 825							
-	(3) Dont compte cou	mmobilisations e *	104	<u> </u>							

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Port	ormulaire obligatoire (anticle 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SARL LE RAMUS			Néant □*
	A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018		13	exercice N clos le 0 10 19 12 10 2 0 1
	Ventee de merchandives *		210	1
D'EXPLOITATION	Biens dont export et livraisons 215		214	
Ϋ́	Production vendue intracommunautaires Services *		218	290 259
XPLC	Production stockée * Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production		222	
			224	
PRODUITS	Subventions d'exploitations reçues		226	9 703
ő	Autres produits		230	3 533
□	Total des produits d'exploitation hors	TVA (I)	232	303 495
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stocks (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		238	65 112
ξ	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240	1 229
ATIC	Autres charges externes *: dont crédit bail : immobilier : immobilier : immobilier :)	242	75 829
TIO.	Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle CFE et CVAR * 243 1		244	5 482
N. E.	Rémunérations du personnel *	1/	250	81 478
SD	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	17 535
CITARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *		254	37 733
CIP	Dotations aux provisions		256	
	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		262	80
	Autres charges Commerciales a retranger dont cotisations versées aux organisations 260		1	
	Total des charges d'exploitat	ion (11)	264	284 478
1	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 – II)		270	19 017
H	Produits financiers (III) 280 562 Charges financières	(V)	294	
一	Produits exceptionnels (IV)		290	18 190
	Charge granting (M) dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347	\Box	300	10 726
l	Charges exceptionnelles (VI) dont amortissements exceptionnelled e 25% des constructions nouvelles (art. 30 quinquies D) 348	- }		
-	Impôt sur les bénéfices (VII)		306	3 816
2	2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (1 + III+ IV) – Charges (II + V + VI + VII)		310	23 228
В	B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 2	3 228	314	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles * 316	-		10 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles 318			
St.	Provisions non déductibles * 322			
Réintégrations	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			
ntégr	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248 330	6 853		
Rein	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-hail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sextes D) 249 251			
1	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
	Entreprises nouvelles (44. sextes) 986 ZFU-TE (44. octtes et octtes A) 987		3/12	*
	Reprise d'entreprises 981 JEI (44. sexics A) 989 en difficulté (41. septies)			
ons	ZRD (44. terdectes) 127 ZRR (44. quindectes) 138 Bassins d'emploi à redynamiser (art. oo1)			
Déductions	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 991 44 duodecles)			
 <u> </u> <u> </u> <u> </u>			li	
	44 section 972 (41 section 975		350	4 642
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desiet) 655 Déduction exceptionnelle (Art 39 desiet A) 643			
	I because on excelluramente fitte as menos to 1043 Escape ficial excelluramente fitte as menos col 1043 Escape fitte as menos co			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 daist D) 648 Déduction exceptionnelle (Art 39 daist F) 990 Déduction exceptionnelle (Art 39 daist F) 990 Déduction exceptionnelle (Art 39 daist F) 990 Déduction exceptionnelle (Art 39 daist G) 649			
	ALL CONTROL OF THE CO	5 439	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356 Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :		360	
발	2 Définits autous rejouvoires de la prés implifaction des Déficits Bénéfices col 1 Déficit col. 2 470 2	5 439	372	

SARL LE RAMUS

Extension

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
Amendes, Pénalités	26
Taxe sur les véhicules de sociétés	2 36
IS	3 81
Plus-value latente VMP N	40
	,
Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	Montant
Plus value latente VMP N-1	
Trus variet received vin N 1	
Trus variet received vin N 1	
Trus variet received vin N 1	
Trus variet received vin N 1	
Trus variet received vin N 1	
Trus variet received vin N 1	
Tus value lacence vin N 1	
Tus value lacence vin N 1	
Tus value lacence vin N 1	
Aides fonds de solidarité	
Aides fonds de solidarité Aides fonds de solidarité	
Aides fonds de solidarité Aides fonds de solidarité	4 50
Aides fonds de solidarité	
Aides fonds de solidarité Aides fonds de solidarité	4 50

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulai A bis	re obligate du Code g	oire (article 302 se énéral des impôte	epites]	Dés	ignation	de l'	entrepri	se : <u>S</u>	SAR	L LE	; F	RAMU	s					,					N	léant	t 🔲 *
	IMM	ation	ute des utions au Augmentations						' Diminutions					Valeur b	sations	à			valuation d'origine						
ACTIF IMMOBILISÉ début d						l'exercice											la fin de l'exercice			- b	ilisatic	ons en fir	ı d'e	xercice	
Immobilisations				100	00 214 953			402	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			104				406		214	95	3					
incorporelles Autres				410				412					414				416				_ _				
Terrains								422					424				426				_ _				
porell	Construc	tions		430				432	-			_	434			_	436								
loo s	Installati matérici	ons techniques et outillage ind	lustriels	440		15	535	442			1	100	444				446		16	63	5				
sation	Installati	ons générales ients divers		450	3	71	370	452			3	725	454				456		375	09	5				
	***	de transport		460		8	000	462				_	464				466		Ω	00	1				
• •		nmobilisations		470			696	472					474				476			69					
-	corporel mobilies	ies tions financière		480			477	482					484			_	486	-		47					
	шоошъа							492		<u>:</u>		005	494			_	496	<u> </u>							
<u> </u>	·			490		1 /	032	492	•		4	825	194						621	_	5				
11 1M	MOBIL	AMORTIS:		_		M	ontant de au débi							ons : dotations exercice		affér	ents :	ns : amorti aux élémer actif et repr	nts sorti		Mor		des amort in de l'ex		
	Imm	obilisations inc	orporelle	ès		500					50:	2		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5(04					506				
	Terrains	· · ·		-		510					51:	2			5	14					516				
l selle	Construc	tions				520					52	2			5	24					526				
& -	Installati	ons techniques	<u> </u>			530				C 4 0	533	2			2 5	34			23	_	536			1 /	746
tions	Installati	et outillage ind ons générales,	_	ents	•	540				648 409	54:			33 37 23	┵	+				- +	546				639
l shilisa	aménagements divers										⊬			31 23	- -	-				\dashv	556				
I mm		de transport		_		550				000	55	+			-	54				\dashv					000
	Autres ir	nmobilisations	corporel			560				526	56			17	- -	64				一	566				696
					TOTAL	570				584	57.	<u> </u>		37 73	_				23	6	576		39	} 7	081
111	PL	.US-VALUE	ES, MO)INS	S-VALU	ES	(19 9 (si ce	%, 15 % e cadre	et 0 est i	% pour nsuffisat	les nt, je	entrepi oindre i	ises a in éta	l'IS, 12,8 % po it du même mo	our le sdèle)	s entr	repris	ses a l'IR)							
Natu		mobilisations	1				2	_				3				14	á				5	_			
	cédées de poste	à poste,												· *		- '									
ŀ	réintégré	service ou es dans										-				- -					┼┈				
уc	ompris l	ine privé es produits																							
de la	propriét	é industrielle.	6				7	7				8	1			-	,				10	1			
	Vale	eur d'actif *		tisse	ments *	Va	leur rési	1	1	Prix de	cess		ľ					Plus ou mo	oins-val	ıes	1**	<u>. </u>			
Immobilisa- tions		·											<u> </u>	Court terme *	T				_	_	erme				
		Φ		0			<u> </u>		+		④		 	<u> </u>	-		19 %	· (6)	15 %	ou 1	2,8 %	,0	0	% ®	
1	ļ	- .							╁				-		+							 -			
2									+				_		+										
3	<u> </u>								_						4							\dashv			
4	<u> </u>	_							1					<u></u>	┸										
5	<u> </u>											·	<u> </u>		_ _							_			
6		· ·								•															
7									J																
8									T						T							T			
9									1													\neg			
10									\dagger				1		\top							\dashv			
TOTAL	578	············	580			582			58	и			586		58	81			587				589		
	+++-	Flus-values t		19	% (1)	579			+	+	ılari	sations	590			83			594			- ,	595		
 -						/				1			596		-	85			597				599		
l	TOTAL										1	l '	'ا _	~1			l'''l								

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)



RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

	Désignation de l'entreprise : Néant*																		
1	I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																		
A NATURE DES PROVISIONS Montant au début de l'exercice dotations de l'exercice											Diminutions reprises de l'exercice		à la f	Montai in de l'é	nt exercice				
		Amo	1isse1	ments dérogatoires	600				602	:	604					606			
Provisions préglementées Dont majorations exceptionnelles de 30 %					601				603		605					607			
legiei	incinc es			visions réglementées *	610				612	:				614		616			
	Provision	ns pou	r risq	ues et charges	620				622				-	624		626			
	-	Sur ii	nmol	bilisations	630			85 371	632	1				634		636		8	5 371
	isions	Sur s	ocks	ct en cours	640	_		·····	612	:		_	٦,	611		646			
	our ciation	Sur c	ients	et comptes rattachés	650			-	652	1			,	654		656		-	
ļ		Autres	provi	isions pour dépréciation	660				662	1	_	<u>-</u> u	7	664		666			
·				TOTAL	680			85 371	682	:				684		686		8	5 371
B	MOUVEME	NTS AF	ЕСТА	NT LA PROVISION POUR	AMOR	TISSE	MENTS I	DÉROGATOIR	ES		Γ				OTATIONS AUX PROVISION			es à pa	YER
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Immob	. incorpo	relles	700		70	5		,			1	Indemnités po charges sociale	our con	gés scale	à payer, es correspondantes				
Terrain	ıs		710		71	5		-			2				<u> </u>				
Constr	uctions		720		72	5			1		3								
	chniques outillage		730		73	5	<u>-</u> -				4		٠.						
_	nérales, is amén.	_	740		74	5					5								
	el de tran		750		75	5	-				6	<u> </u>				-			
	immobili orporelle		760	,	76	5					7						,	-	
		TAL	770		77	5			\exists	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780									
П	DÉF	CITS	RE	PORTABLES			-			Т	Ш	DÉFICI	TS P	RO	VENANT DE L'AP	PLIC	ATION	DU 2	09C
				ı titre de l'exercice préd	_	t (1)	982			1.		1 146. 6. 4 .	1		to be with 200g to ogn		1,	95	
	transférés es d'opéra			it (article 209-II-2 du CGI)		982 bis 982 ter			╁					le l'article 209C du CGI			-	_
	s imputé						983		,	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (atticle 209C du CGI) 996									
Déficit	s reporta	bles	_	<u> </u>			984		;							1 1.7			
Déficit	s de l'exe	cice				_	960]									
Total d	es déficits		à re _l	porter			970			-	S. Mariera		-	*********		- Control of the Cont		- Dealle of the Control of the Contr	
IV	DIVE			Line at the family of the state of											12:	81			
Primes	et cousa	lions	comp	dont montant de		le des	cotisat	ions facultati	ves v	erse	ées :	en application	325	•	3	01	and the same of th		
ļ	·			du I de l'article 1! dont cotisat				cotisations x nouveaux				Madelin	327						
Cotisat	ions per	onnel	les ol	oligatoires de l'exploit								,			3	80		W. C.	
					tant c	les co	tisations	sociales obl	igato	res	ho	s CSG-CRDS	326		2	88	T	1	1 1
	centre de							 -			_		· <u></u>			┿			<u> </u>
<u> </u>	nt de la 1							inntic				<u> </u>	-,			7 4			387
				ible sur biens et servie		aut ir	unobil	isations)		_	_							12	026
1	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice 398																		
		•		e droit à la réduction c equ qui a donné lieu à ar											In the state 217 and a	+-	-		
du CGI				,						-1,,	-				13	97			

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant poné sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: SARL LE RAMUS		Néant	□*
Exercice ouvert le:01/10/2019. et clos le:30/.09/.2020 Données en nomb	re de n	nois	1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:	376		4,00
Dont apprentis	657	-	
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	25	0 259
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	25	0 259
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		739
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		9 703
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		2 794
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	1	3 236
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾	<u> </u>		
Achats	121	7	8 051
Variation négative des stocks	145		1 229
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		4 981
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une	146		
convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		80
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	10	4 341
IV - Valeur ajoutée produite	, ,		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	19	9 154
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	19	9 154
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
SI vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330 compléter le cadre cl-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD	J-CVAI	≣-SD), ———	veuillez
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020 X	T1		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) Effectifs au sens de la CVAE *	023		4,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	l	
Période de référence 024 0 1 / 1 0 / 2 0 1 9 160 3 0 / 0 9	/	2 0	2 0
Date de cessation /	1		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait

detenant directement au moins	10 % du capital de la societe)
N⁴ de dépôt	(1) Néant *
Exercice clos le 30092020	SIREN 3 8 2 6 5 1 3 7 0
Dénomination de l'entreprise SARL LE RAMUS	
Adresse (voie) 4 avenue du Père Lachaise	
Code postal 75020 Ville	PARIS
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE 901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS 902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE 903 4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES 500
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) M Nom patronymique HAMMOUDI	Prénom(s) Rabah
Nom marital	% de détention 97,00 Nb de parts ou actions 485
	Commune AIT AISSA MIMOUN Pays Pays
Adresse: N° Voic 82 avenue Gamb Code Postal 75020 Commune PARIS	Pays FRANCE
Code Postal 75020 Commune PARIS	rays France
Titre (2) Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention Nb de parts ou actions
·	Commune Pays Pays
Adresse: N° Voie Voie	
Code Postal Commune	Pays L

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 20:

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

	(1)	Néant x	*
--	-----	---------	---

	Neant x
Exercice clos le 30092020	SIREN 3 8 2 6 5 1 3 7 0
Dénomination de l'entreprise SARL LE RAMUS	
Adresse (voie) 4 avenue du Père Lachaise	
Code postal 75020 Ville PARIS	
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE: 905	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.